

Réf: Dossier N° : 54387

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « OMNICI INTER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX ANGRE, 26 BP 1313
ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OMNICI INTER » .

Objet: mport / Export ;Le commerce général ; La distribution, B.T.P Batiment,La représentation commerciale ;La prestation de services diverses ;Divers .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX ANGRE, 26 BP 1313
ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur MAZU TAYSSIR OLUWA-TOYIN ATENDA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24599 du 18/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22149 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

